ISSN 5004-1112 - E-ISSN 2600-6359 www.cerist-asjp.dz/183

مجلة تنمية الموارد البشرية

The lexicographical treatment of compound words in historical French and English dictionaries:

an analytical and comparative study

Mabrak Sami
Teacher Education college, Algeria
s.mabrak@ens-setif.dz & sami.mabrak@gmail.com
0000-0001-8320-7338

Highlights

- This article compares how compound words are treated in two major historical dictionaries: the French Robert Historique and the Oxford English Dictionary.
- The RH adopts a morpho-semantic and derivational approach, while the OED prioritizes a semantic and diachronic perspective.
- These contrasting models reflect different views of the lexicon and the role of historical dictionaries in representing linguistic evolution.

Key words: lexicographic processing, historical dictionary, compound words, lexical morphology, french historical dictionary, english historical dictionary

Inormations: Received: 09/03/2026 - **Accepted**: 03/06/2026 - **Published**: 30/06/2026

To cite this paper: Mabrak, S. (2026). Le traitement lexicographique des mots composés dans les dictionnaires historiques français et anglais. *RDRH,*21(1), 174-189, https://zenodo.org/uploads/21239593

Abstract

In natural languages, lexical compounding is one of the most fundamental and productive processes for enriching the lexicon. Despite its importance, the treatment of compound words in historical dictionaries has received little attention from a comparative perspective. This article addresses this gap by analyzing the lexicographic treatment of compounds in two major historical dictionaries: the Dictionnaire historique de la langue française (commonly known as Le Robert Historique, or RH) and the Oxford English Dictionary (OED). Based on a targeted corpus of French and English compounds, the study highlights two distinct lexicographic models: a morpho-semantic and derivational approach in the RH, and a predominantly semantic and diachronic approach in the OED.

The RH adopts a model grounded in morphological analysis. Compound entries are systematically broken down into their constituent elements, and the dictionary emphasizes derivational relationships between words. For each compound, the RH provides explicit morphological information, such as the grammatical category of the components, the internal structure (e.g., noun+noun, adjective+noun), and the derivational history linking the compound to related lexical units. This approach reflects a conception of the lexicon as a structured system where morphological rules play a central role. The historical dimension, while present, is integrated into this morphological framework: the evolution of compounds is often described in terms of changes in morphological productivity or structural reorganization over time.

In contrast, the OED adopts a primarily semantic and diachronic approach. The emphasis is placed on the chronological documentation of meanings, with extensive quotations illustrating first attestations, semantic shifts, and obsolescence. Morphological information, while not absent, remains secondary. Compounds are treated as lexical units whose history is best captured through their semantic trajectories across centuries. The OED's organization prioritizes the narrative of linguistic change as reflected in meaning, with less attention given to the internal morphological structure or derivational families. This approach reflects a conception of the lexicon as a historical archive, where each word bears the traces of its usage across time.

The analysis reveals that these differences are not merely technical but stem from divergent lexicographic philosophies. The RH treats the historical dictionary as a tool for understanding the structural organization of the lexicon, where morphology provides a key to synchronic and diachronic regularities. The OED, by contrast, views the historical dictionary primarily as a record of linguistic usage, where semantic change constitutes the core narrative. Consequently, the same compound may be presented differently: the RH highlights its formation rules and derivational

Human resources development Journal publish under la licence Creative Commons Attribution-Non Commercial 4.0 International.

relatives, while the OED prioritizes its earliest known use and subsequent semantic evolution. These contrasting models are not mutually exclusive but complementary. The study concludes that future historical lexicography could benefit from integrating both perspectives, offering users a more holistic representation of compounds as units shaped simultaneously by morphological productivity and semantic change

Titre	Le traitement lexicographique des mots composés dans les dictionnaires historiques français et anglais
Sous-titre	Etude analytique et comparative

Résumé

Dans les langues naturelles, la composition lexicale constitue l'un des procédés les plus importants et essentiels pour enrichir le lexique. Ce mécanisme, qui consiste à former de nouveaux mots à partir de deux ou plusieurs unités lexicales existantes, est particulièrement productif en français comme en anglais. Pourtant, malgré son rôle central dans l'évolution des langues, le traitement des mots composés dans les dictionnaires historiques reste peu étudié d'un point de vue comparatif. La plupart des travaux se concentrent sur des descriptions monolingues ou sur des approches synchroniques, laissant de côté une perspective croisée qui permettrait de mieux comprendre les choix lexicographiques.

Cet article propose précisément une analyse du traitement lexicographique des mots composés dans deux dictionnaires historiques de référence : d'une part, le Dictionnaire historique de la langue française (appelé le Robert Historique, ou RH), et d'autre part, l'Oxford English Dictionary (l'OED). À partir d'un corpus ciblé de mots composés français et anglais, l'étude met en évidence deux modèles lexicographiques distincts. Le RH adopte une approche morpho-sémantique et dérivationnelle : il privilégie l'analyse interne des composés, leur structure grammaticale, leurs relations avec d'autres mots de la même famille et leur formation au fil du temps. L'OED, en revanche, propose une approche essentiellement sémantique et diachronique : il met l'accent sur l'évolution des sens, les premières attestations et les variations d'usage à travers les siècles, la morphologie passant au second plan.

L'analyse montre que ces différences ne sont pas anecdotiques. Elles reflètent des conceptions divergentes du lexique et du rôle même du dictionnaire historique. Pour le RH, le dictionnaire est un outil d'intelligibilité structurelle de la langue ; pour l'OED, il s'agit avant tout d'une archive historique des usages. Ainsi, l'étude comparative des dictionnaires historiques permet non seulement de décrire des choix techniques, mais aussi de révéler des philosophies lexicographiques profondément différentes.

Mot clés : traitement lexicographique, dictionnaire historique, mots composés, morphologie lexicale, dictionnaire historique français, dictionnaire historique anglais

العنوان	**المعالجة المعجمية للكلمات المركبة في المعجم التاريخي الفرنسي والإنجليزي**
العنوان الثانوي	دراسة تحليلية مقارنة

الملخص:

النص في اللغات الطبيعية، يُشكِّل التركيب المعجمي أحد أهم العمليات الأساسية لإثراء المفردات. هذه الآلية، التي تقوم على تكوين كلمات جديدة من وحدتين معجميتين أو أكثر، تُعتبر منتجة بشكل خاص في الفرنسية كما في الإنجليزية. ومع ذلك، وعلى الرغم من دورها المحوري في تطور اللغات، فإن معالجة الكلمات المركبة في المعاجم التاريخية لا تزال قليلة الدراسة من منظور مقارن. تتركز معظم الأعمال على الأوصاف أحادية اللغة أو على المقاربات التزامنية، تاركةً جانباً منظوراً تقاطعياً يمكن أن يساعد على فهم أفضل للخيارات المعجمية.

يقدم هذا المقال تحديداً تحليلاً للمعالجة المعجمية للكلمات المركبة في معجمين تاريخيين مرجعيين: أولاً، المعجم التاريخي للغة الفرنسية (المسمى Robert Historique أو RH)، وثانياً، معجم أكسفورد الإنجليزي (OED). انطلاقاً من مدونة مستهدفة من الكلمات المركبة الفرنسية والإنجليزية، تبرز الدراسة نموذجين معجميين متميزين. يعتمد المعجم التاريخي الفرنسي (RH) مقاربة صرفية-دلالية واشتقاقية: فهو يُعطي الأولوية للتحليل الداخلي للمركبات، وبنيتها النحوية، وعلاقاتها مع كلمات أخرى من العائلة نفسها، وتكوينها عبر الزمن. في المقابل، يقدم معجم أكسفورد (OED) مقاربة دلالية وتاريخية بشكل أساسي: فهو يركز على تطور المعاني، وأول الاستشهادات، وتنوعات الاستخدام عبر القرون، بينما تبقى الصرفيات في الخلفية.

يُظهر التحليل أن هذه الاختلافات ليست عابرة. إنها تعكس تصورات متباينة للمفردات ولدور المعجم التاريخي نفسه. بالنسبة للمعجم التاريخي الفرنسي (RH)، فإن المعجم هو أداة لفهم البنية اللغوية؛ أما بالنسبة لمعجم أكسفورد (OED)، فهو قبل كل شيء أرشيف تاريخي للاستعمالات. وهكذا، فإن الدراسة المقارنة للمعاجم التاريخية لا تسمح فقط بوصف خيارات تقنية، بل أيضاً بالكشف عن فلسفات معجمية مختلفة بعمق.

الكلمات المفتاحية: المعالجة المعجمية، المعجم التاريخي، علم المعاجم، الصرف المعجمي، الدلالة، المعجم التاريخي الفرنسي، المعجم التاريخي الإنجليزي.

Introduction

Les mots dans les langues naturelles sont formés via des procédés lexicaux différents. La composition représente l'un des procédés les plus productifs (Drouin & Coulombe 2024 & Salinas-Kahloul 2025). Elle permet de créer de nouvelles unités lexicales à partir de matériaux linguistiques existants, contribuant ainsi de manière importante et efficace à l'enrichissement du lexique. À la différence de la dérivation, fondée sur l'adjonction d'affixes, la composition met en jeu des unités lexicales autonomes dont l'association produit un sens nouveau, parfois transparent, parfois totalement opaque. Cette capacité à produire du sens par combinaison fait du mot composé un lieu privilégié d'observation des dynamiques internes du lexique.

Les mots composés, en français comme en anglais, occupent une place quantitativement et qualitativement importante dans le lexique de la langue générale et dans le vocabulaire des langues de spécialités. Des unités lexicales telles que « *arc-en-ciel* », « *passe-temps* », « *machine à écrire* » ou « *bookcase* », « *textbook* », « *notebook* » ne sont pas de simples juxtapositions de mots, mais des unités sémantiques stabilisées, parfois porteuses d'une forte valeur culturelle et historique. Leur étude permet ainsi d'observer les interactions entre morphologie, sémantique et usage, ce qui justifie leur intérêt central pour la linguistique lexicale.

L'intérêt linguistique des mots composés ne se limite pas à leur structure formelle. Ils sont également porteurs d'une valeur diachronique majeure, car ils témoignent des évolutions morphologiques, sémantiques et orthographiques des langues. Certains composés naissent comme syntagmes libres avant de se figer progressivement, d'autres connaissent une soudure graphique, tandis que certains se spécialisent sémantiquement ou disparaissent au fil du temps. Étudier les mots composés revient donc à analyser, à une échelle réduite mais révélatrice, les mécanismes de transformation du lexique.

A cet égard, les dictionnaires historiques jouent un rôle essentiel. Contrairement aux dictionnaires de langue synchroniques, les dictionnaires historiques rendent compte de l'évolution des mots depuis leurs premières attestations jusqu'aux usages contemporains. Le Dictionnaire historique de la langue française, (désormais le RH) et l'Oxford English Dictionary (désormais l'OED) représentent deux traditions lexicographiques divergentes. Si la tradition lexicographique française privilégie les critères morphologiques et étymologiques, la tradition lexicographie anglaise adopte une démarche fondée sur une documentation extensive des usages et de l'évolution sémantique.

Cependant, malgré l'abondance des travaux consacrés à la composition lexicale, peu d'études se sont intéressées de manière systématique à la manière dont les dictionnaires historiques traitent les mots composés. Or, la lexicographie ne se contente pas de décrire le lexique : elle le structure, le hiérarchise et l'interprète. Le statut accordé à un mot composé (entrée principale, secondaire ou simple expression) traduit des choix théoriques implicites

quant à la conception du lexique, ce que nous chercherons à mettre en évidence dans notre contribution.

Le présent travail se propose donc d'analyser et de comparer le traitement lexicographique des mots composés dans le RH et l'OED afin de mettre en évidence les principes qui sous-tendent ces deux modèles descriptifs.

Le présent travail s'appuie sur un corpus volontairement ciblé, constitué à partir des données extraites du RH et de l'OED. Ce corpus ne vise pas l'exhaustivité quantitative, mais une représentativité qualitative des principales catégories de mots composés attestées dans les deux langues. Le choix de ce corpus permet ainsi d'articuler diversité morphologique, richesse sémantique et dimension historique, tout en garantissant une comparaison méthodologiquement entre les deux traditions lexicographiques.

Sur le plan méthodologique, cette étude adopte une démarche qualitative et comparative fondée sur l'analyse lexicographique détaillée des mots composés concernés dans les deux dictionnaires. Il ne s'agit pas de mesurer statistiquement la fréquence des mots composés, mais d'examiner les principes de leur traitement lexicographique. L'analyse repose sur une approche macrostructurelle, elle permet d'observer les choix de classement, la hiérarchisation des entrées et la structuration des familles lexicales. Cette méthode permet de dégager les logiques internes propres à chaque dictionnaire, tout en mettant en évidence les conceptions théoriques implicites de la composition lexicale et du lexique d'un point de vue diachronique et étymologique. La comparaison interlinguistique ne vise donc pas uniquement à opposer deux systèmes de traitement lexicographique, mais à comprendre comment chaque système construit un modèle particulier de la langue et de son évolution.

1. Le mot composé

Avant de définir le terme « mot composé », il est important de commencer tout d'abord et selon Catach (1981 : 17) par préciser le sens du terme de « mot ». Ce dernier est un « *microstyntagme lexicalisé d'un haut degré de cohérence intérieur des termes* ». Partons de cette définition du « mot », le terme « mot composé » serait donc un ensemble de microsyntagmes. Cette définition tient compte uniquement de l'aspect graphique. Or, un mot est composé, selon Le Grevisse (2016 : 95), uniquement à partir du moment où « *il développe dans l'esprit non les images distinctes répondant à chacun des mots composants, mais une image unique* ».

Selon le Dictionnaire de la Linguistique (Dubois et al. 2001), « *le mot composé est une unité lexicale formée soit par association de deux lexèmes (porte-parapluie et poisson-scie), soit par adjonction d'un préfixe à une base lexicale (redire)…. la tendance actuelle serait plutôt de ne considérer comme composés que les unités lexicales formées de deux lexèmes pouvant figurer de façon autonome* ». Le lexème selon Dal et Amiot (2008) est une unité lexicale appartenant à une liste ouverte et relève de l'une des trois catégories lexicales, à savoir, nom, verbe ou adjectif. Quant au sens, le lexème porte une signification spécifiée. Enfin, le lexème peut posséder un radical unique.

Dans le même contexte, Darmesteter (1894 : 1) définit la composition comme « *un procédé permettant d'unir entre deux ou plusieurs termes, et de les faire servir sous une forme nouvelle pour exprimer de faits nouveaux* ». Hamzé (2013 : 14) partage cette définition en précisant que les mots composés sont de nouvelles unités nominales. Il précise que la définition de mot composé est une question linguistique loin d'être tranchée. Effectivement, la notion de

« mot composé » dépend principalement de la notion de « l'unité lexicale », qui, quant à elle, suscite des interrogations à la fois morphologique et sémantique complexes. Nous précisons ici que les mots composés peuvent être étudiés selon plusieurs aspects, tout dépend du domaine linguistique dans lequel s'inscrit l'étude. Notre travail consiste à étudier les mots composés selon un aspect lexicographique.

Ces éléments permettent de constater que la notion de « mot composé » s'articule autour de trois aspects, à savoir (a) Le mot composé est formé à partir de deux ou plusieurs éléments lexicaux ; (b) Le mot composé forme une nouvelle unité lexicale ; (c) Le mot composé porte un nouveau sens indépendamment des sens des éléments composants.

1.1. Le mot composé entre lexique et syntaxe

Tout d'abord, Dal et Amiot (2008 : 91-93) précisent que la composition « *relève exclusivement du lexique et non de la syntaxe* ». Ce critère permet de distinguer les mots composés - résultat d'une mise en jeux uniquement des lexèmes - de toute autre séquence de mots - résultat d'une mise en jeux des mots et des expressions-. C'est pour cette raison que les constituants des mots composés doivent être des « mots existants », susceptibles d'être employés de façon autonome.

Catach (1981 : 17), de son côté, propose une analyse plus approfondie de ce critère. En effet, il est possible d'identifier le mot composé à partir de son « *degré de cohérence graphique, sémantique et grammaticale, ainsi que le rôle nouveau qu'il est amené à jouer dans la phrase* ». Hamzé (2013 : 15), conscient de la difficulté qu'il y a à tracer une frontière nette entre mots composés, syntagmes figés et autres structures lexicales complexes, considère que l'identification des mots composés constitue une tâche linguistique particulièrement délicate. Cette difficulté tient notamment au fait que les mots composés ne se laissent pas toujours reconnaître par un seul critère stable, ni sur le plan formel, ni sur le plan sémantique. Pour pallier cette indétermination, Hamzé propose une méthode fondée sur la combinaison de trois critères complémentaires : l'orthographe, la forme et la signification. Le critère orthographique renvoie aux indices graphiques susceptibles de signaler la composition, tels que la présence du trait d'union, la soudure graphique ou, au contraire, la séparation des éléments. Toutefois, ce critère demeure relatif, dans la mesure où les conventions graphiques évoluent historiquement et varient selon les usages, ce qui explique l'existence fréquente de graphies concurrentes pour un même mot composé. Le critère formel concerne la structure morphologique interne du mot composé, c'est-à-dire la nature grammaticale des constituants (nom + nom, verbe + nom, adjectif + nom, etc.) ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux. Enfin, le critère sémantique apparaît comme déterminant, puisqu'il permet d'évaluer si la combinaison des éléments produit une unité de sens globale, autonome et non strictement réductible à la somme des sens partiels. Ce n'est donc que par la convergence de ces trois critères, et non par leur prise isolée, que l'on peut identifier de manière satisfaisante un mot composé et le distinguer des autres formations lexicales complexes.

1.2. Les enjeux lexicographiques du mot composé

Ces débats théoriques montrent que le mot composé se situe à la frontière du lexique et de la syntaxe, ce qui explique les hésitations fréquentes dans son traitement lexicographique. Selon les choix théoriques opérés, certaines unités seront considérées comme des mots

composés à part entière, tandis que d'autres resteront cantonnées au statut d'expressions figées ou de locutions.

Dans une perspective lexicographique, la question essentielle n'est pas seulement de savoir ce qu'est un mot composé, mais comment il doit être traité dans un dictionnaire. Cette problématique est particulièrement aiguë dans le cas des dictionnaires historiques, dont l'objectif est de décrire l'évolution des unités lexicales à travers le temps. Trois questions fondamentales se posent alors : (a) Le mot composé doit-il être traité comme une entrée autonome ou comme une sous-entrée rattachée à l'un de ses constituants ? (b) Doit-on le classer selon des critères morphologiques (forme graphique, ordre des éléments) ou selon des critères sémantiques (élément dominant, autonomie du sens) ? ; (c) Comment rendre compte de son évolution historique, tant sur le plan formel que sur le plan sémantique ?

Le mot composé constitue ainsi un véritable révélateur des choix théoriques implicites de la lexicographie. Traiter un composé comme une entrée principale revient à lui reconnaître une autonomie lexicale pleine et entière ; le traiter comme une entrée secondaire ou une simple expression revient au contraire à le considérer comme dépendant de ses constituants (Mabrak, 2022). Dans cette perspective, le traitement des mots composés dans les dictionnaires historiques français et anglais reflète des conceptions particulières du lexique.

2. Les mots composés dans le RH et l'OED

Le présent travail s'appuie sur deux dictionnaires historiques, représentatifs de deux traditions lexicographiques distinctes : le RH et l'OED.

Le RH, dirigé initialement par Alain Rey, se distingue par son ambition à la fois descriptive, étymologique et diachronique, visant à retracer l'histoire des mots français contemporains en mettant en relation leur évolution morphologique, sémantique et graphique. Il accorde une place centrale aux familles lexicales et aux procédés de formation des mots, ce qui en fait un outil privilégié pour l'étude morphologique du lexique. L'OED, quant à lui, constitue une référence mondiale en matière de lexicographie historique. Fondé sur une documentation massive d'attestations textuelles, il vise à restituer l'évolution des sens et des usages du vocabulaire anglais depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine. Contrairement au RH, l'OED ne privilégie pas la structuration morphologique du lexique, mais adopte une approche fondamentalement sémantique et diachronique, centrée sur l'histoire des significations et leur contextualisation.

Le corpus retenu pour cette étude a été constitué à partir d'un ensemble ciblé de mots composés extraits du RH et de l'OED, dans le but de permettre une comparaison qualitative approfondie des pratiques lexicographiques. Pour le français, le corpus comprend des mots composés à trait d'union[1], des mots composés unifiés[2], ainsi que des mots composés détachés[3]. Pour l'anglais, l'analyse s'est principalement concentrée sur une série de composés construits autour du lexème book[4], permettant d'observer, à partir d'une même base lexicale, la diversité des traitements lexicographiques selon le degré d'autonomie sémantique. Ce corpus, bien que volontairement limité, présente une variété suffisante de structures morphologiques et de

[1] Par exemple : « casse-tête », « passe-temps », « arc-en-ciel ».

[2] Par exemple : « printemps », « contretemps », « passeport », « parterre ».

[3] Par exemple : « machine à écrire », « moyen âge », « ayant droit ».

[4] Tels que : « bookcase », « notebook », « textbook », « bookmark », « bookkeeping ».

comportements sémantiques pour rendre compte de manière pertinente des choix descriptifs opérés par chacun des dictionnaires.

La méthodologie adoptée repose sur une démarche qualitative et comparative, visant moins à mesurer des fréquences qu'à analyser les principes théoriques et descriptifs qui gouvernent le traitement des mots composés dans les deux dictionnaires historiques. L'étude repose sur une analyse macrostructurelle, s'intéressant à l'organisation des entrées, au classement des mots composés et à leur hiérarchisation lexicographique. Chaque unité du corpus a été examinée selon plusieurs paramètres : statut lexicographique (entrée principale ou secondaire), critères de classement, degré d'autonomie sémantique, et prise en compte de la dimension diachronique. Cette approche permet de mettre en évidence non seulement les différences de traitement entre le RH et l'OED, mais aussi les conceptions implicites du lexique et de la composition lexicale qui sous-tendent leurs choix descriptifs.

2.1. Corpus de l'étude

Le corpus retenu pour cette étude a été constitué à partir d'un ensemble ciblé de mots composés extraits du RH et de l'OED, dans le but de permettre une comparaison qualitative approfondie des pratiques lexicographiques. Pour le français, le corpus comprend des mots composés à trait d'union[5], des mots composés unifiés[6], ainsi que des mots composés détachés[7]. Pour l'anglais, l'analyse s'est principalement concentrée sur une série de composés construits autour du lexème book[8], permettant d'observer, à partir d'une même base lexicale, la diversité des traitements lexicographiques selon le degré d'autonomie sémantique. Ce corpus, bien que volontairement limité, présente une variété suffisante de structures morphologiques et de comportements sémantiques pour rendre compte de manière pertinente des choix descriptifs opérés par chacun des dictionnaires.

2.2. Méthodologie de recherche

La méthodologie adoptée repose sur une démarche qualitative et comparative, visant moins à mesurer des fréquences qu'à analyser les principes théoriques et descriptifs qui gouvernent le traitement des mots composés dans les deux dictionnaires historiques. L'étude repose sur une analyse macrostructurelle, s'intéressant à l'organisation des entrées, au classement des mots composés et à leur hiérarchisation lexicographique. Chaque unité du corpus a été examinée selon plusieurs paramètres : statut lexicographique (entrée principale ou secondaire), critères de classement, degré d'autonomie sémantique, et prise en compte de la dimension diachronique. Cette approche permet de mettre en évidence non seulement les différences de traitement entre le RH et l'OED, mais aussi les conceptions implicites du lexique et de la composition lexicale qui sous-tendent leurs choix descriptifs.

2.3. Les mots composés dans le RH

Contrairement aux dictionnaires purement synchroniques, le RH se propose de retracer l'histoire des mots en articulant leur évolution morphologique, sémantique et graphique. Cette orientation théorique et méthodologique a des conséquences directes sur la manière dont sont traités les mots composés.

[5] Par exemple : « casse-tête », « passe-temps », « arc-en-ciel ».
[6] Par exemple : « printemps », « contretemps », « passeport », « parterre ».
[7] Par exemple : « machine à écrire », « moyen âge », « ayant droit ».
[8] Tels que : « bookcase », « notebook », « textbook », « bookmark », « bookkeeping ».

Le RH repose sur une conception relationnelle du lexique : les mots n'y sont pas décrits comme des unités isolées, mais comme des éléments appartenant à des familles lexicales structurées autour de racines, de bases ou de thèmes communs. Dans cette perspective, les mots composés sont systématiquement envisagés comme des produits de la dynamique interne du lexique, et non comme de simples assemblages accidentels de formes. Le dictionnaire vise ainsi à rendre compte non seulement de l'existence des composés, mais aussi des mécanismes qui président à leur formation et à leur stabilisation dans la langue.

Cette conception explique que le RH ne privilégie pas un classement strictement alphabétique ou formel, mais qu'il articule constamment morphologie, sémantique et histoire dans le traitement des mots composés.

2.3.1. Principes généraux du traitement lexicographique des mots composés dans le RH

L'une des particularités essentielles du RH réside dans le fait qu'il ne se contente pas d'enregistrer les mots composés comme des entités autonomes, mais qu'il cherche à les replacer dans les familles lexicales auxquelles ils appartiennent. Comme le souligne Catach (1981), le dictionnaire adopte une démarche innovante en réservant une adresse lexicographique à chacune des unités lexicales composantes tout en explicitant les procédés de formation des composés.

Ainsi, le traitement des mots composés repose sur une articulation étroite entre morphologie, sémantique et dérivation. Le RH ne se limite pas à fournir une définition : il inscrit chaque mot composé dans un réseau de relations lexicologiques, mettant en évidence les liens qu'il entretient avec d'autres unités partageant une base commune.

Par ailleurs, le dictionnaire n'applique jamais mécaniquement des critères graphiques pour décider du statut lexicographique d'un composé. Ce sont principalement le degré d'autonomie sémantique et le niveau d'intégration morphologique qui déterminent si une unité sera traitée comme une entrée principale, secondaire ou comme une simple expression figée.

2.3.2. Typologie morphologique des mots composés dans le RH

Sur le plan morphologique, le RH distingue classiquement trois grands types de mots composés : (a) Les mots composés à trait d'union ; (b) Les mots composés unifiés ; (c) Les mots composés détachés. Toutefois, cette typologie n'est pas purement formelle. Elle est systématiquement croisée avec des critères sémantiques et historiques afin d'éviter toute rigidité classificatoire. Le dictionnaire montre ainsi que deux mots relevant de la même catégorie graphique peuvent recevoir des traitements lexicographiques très différents selon leur fonctionnement sémantique.

Cette approche témoigne du refus d'une lexicographie strictement graphique et révèle une volonté d'interpréter le mot composé comme une unité linguistique à part entière, dont la forme n'est qu'un des paramètres descriptifs parmi d'autres.

2.3.3. Le traitement des mots composés à trait d'union

2.3.3.1. Les composés sémantiquement autonomes

Lorsque le sens du mot composé n'est pas directement déductible de celui de ses constituants, le RH tend à lui reconnaître un statut lexicographique autonome. C'est le cas, par exemple, de « terre-neuve » ou de « paso-doble », qui sont traités comme des entrées

principales à part entière. Ces unités sont considérées comme lexicalement stabilisées et sémantiquement opaques.

Le classement alphabétique s'effectue alors selon la première unité lexicale, sans renvoi systématique aux autres constituants, ce qui traduit une reconnaissance implicite du caractère pleinement lexical de ces mots. Le dictionnaire les traite, dans leur fonctionnement, comme des mots simples, malgré leur origine morphologiquement composée.

2.3.3.2. Les composés sémantiquement dépendants

À l'inverse, lorsque le sens du composé demeure motivé par l'un de ses éléments, le RH opte pour un traitement en tant qu'entrée secondaire, classée sous l'élément jugé sémantiquement dominant. Ainsi, des mots tels que « casse-tête », « passe-temps », « terre-plein » ou « plein-air » sont respectivement intégrés dans les articles « tête », « temps », « terre » et « plein ».

Ce mode de classement repose sur une hiérarchisation interne fondée non sur l'ordre formel des éléments, mais sur leur poids sémantique relatif. Le RH privilégie donc une organisation sémantique du lexique, qui met en valeur la contribution principale à la construction du sens global.

2.3.4. Traitement des mots composés unifiés autonomes et dépendants

Certains mots composés unifiés, tels que « printemps », « partout », « parterre » ou « souterrain », sont traités comme des entrées principales autonomes. Ils sont perçus comme des unités lexicales pleinement stabilisées, souvent éloignées formellement et sémantiquement de leurs constituants d'origine.

Le RH souligne fréquemment leur évolution historique, montrant comment des formes anciennes composées se sont progressivement soudées et ont acquis une identité lexicale propre. Ces mots sont ainsi considérés comme intégrés de manière définitive au lexique, indépendamment de leur structure morphologique initiale.

En revanche, d'autres mots composés unifiés, tels que « contretemps » ou « passeport », sont traités comme entrées secondaires, classées respectivement sous « temps » et « passer ». Ce traitement repose sur la transparence encore perceptible du lien sémantique entre le composé et l'un de ses constituants.

Le RH adopte ici une logique cohérente avec celle appliquée aux composés à trait d'union dépendants : ce n'est pas la soudure graphique qui détermine le statut lexicographique, mais bien le degré d'autonomie sémantique.

2.3.5. Traitement des mots composés détachés

Le RH ne considère comme entrées secondaires que les composés détachés présentant une double variante orthographique, comme « ayant droit » / « ayant-droit » ou « passe droit » / « passe-droit ». Cette coexistence de formes graphiques est interprétée comme un indice de lexicalisation progressive, justifiant leur intégration dans la nomenclature.

En revanche, les composés détachés dépourvus de variantes graphiques, tels que « machine à écrire » ou « moyen âge », sont traités comme de simples expressions figées. Ils sont mentionnés dans les définitions ou exemples, mais ne bénéficient pas d'un statut lexicographique autonome, ce qui montre que la reconnaissance lexicale est subordonnée à la fixation formelle et morphologique.

Dans l'ensemble, le traitement des mots composés dans le RH reflète une conception morpho-sémantique et dérivationnelle du lexique. Chaque unité est évaluée en fonction de son intégration dans les familles lexicales, de son autonomie sémantique et de son histoire graphique. Le mot composé n'est jamais envisagé comme une simple juxtaposition de formes, mais comme une unité évolutive dont la reconnaissance lexicographique dépend d'un faisceau de critères convergents.

2.4. Les mots composés dans l'OED

L'OED repose sur une conception profondément diachronique et sémantique du lexique. Contrairement au RH, qui s'inscrit dans une tradition fortement marquée par la morphologie et la structuration en familles lexicales, l'OED vise prioritairement à restituer l'histoire des sens, des usages et des emplois attestés dans la langue anglaise.

La vocation première de l'OED est en effet de documenter l'évolution du vocabulaire anglais. Dans cette perspective, le mot est envisagé avant tout comme une entité sémantique et historique, plutôt que comme une construction morphologique. Cette orientation méthodologique se reflète de manière particulièrement nette dans le traitement des mots composés, qui sont intégrés au dictionnaire non en fonction de leur structure formelle, mais de leur comportement sémantique et de leur trajectoire diachronique.

2.4.1. Principes généraux du traitement des mots composés dans l'OED

L'une des caractéristiques importantes de l'OED est qu'il ne distingue pas les mots composés selon leur forme graphique (présence ou absence de trait d'union, soudure ou séparation), mais exclusivement en fonction de leur rapport sémantique avec les unités lexicales composantes. Ainsi, des formes telles que « bookcase », « note-book » ou « text book » sont analysées selon un même principe fondamental : leur degré d'autonomie sémantique.

Contrairement au RH, qui articule constamment forme, dérivation et sens, l'OED adopte une approche strictement fonctionnelle et interprétative : ce qui justifie ou non l'autonomie lexicographique d'un mot composé est uniquement son comportement sémantique et discursif. La forme morphologique joue un rôle secondaire, essentiellement limité au classement alphabétique.

Ce principe conduit l'OED à établir une typologie des mots composés fondée non sur des critères morphologiques ou graphiques, mais sur leur degré de lexicalisation et leur autonomie sémantique. Le dictionnaire distingue ainsi trois grandes catégories de mots composés : (a) Les composés totalement dépendants ; (b) Les composés partiellement dépendants ; (c) Les composés devenus sémantiquement autonomes.

2.4.2. Les mots composés totalement dépendants

Les mots composés totalement dépendants sont ceux dont la signification peut être déduite sans ambiguïté à partir du sens des unités lexicales composantes. Leur interprétation ne nécessite aucune connaissance particulière autre que celle des mots simples qui les constituent. Dans ce cas, la composition est considérée comme strictement transparente sur le plan sémantique.

Pour ces unités, l'OED adopte un traitement minimaliste : elles ne sont pas dotées d'articles autonomes ni même de définitions spécifiques, mais simplement listées à la fin de l'article correspondant au lexème principal. Par exemple, sous l'entrée « book » figurent des

composés tels que « book-birth » ou « book-borrower », mentionnés comme de simples possibilités combinatoires.

L'absence de définition explicite traduit l'idée selon laquelle ces unités ne constituent pas de véritables entités lexicales autonomes, mais des réalisations compositionnelles transparentes relevant du fonctionnement ordinaire de la langue. Ce choix lexicographique repose sur une conception économiste de la description lexicale : lorsque le sens d'un mot composé est immédiatement accessible par composition sémantique, il n'est pas jugé nécessaire de le définir ni de le traiter comme une unité indépendante.

Toutefois, ce principe a pour conséquence de minimiser la valeur lexicale de nombreux composés pourtant attestés historiquement, ce qui peut être perçu comme une limite dans une perspective strictement lexicologique, car ces unités ne sont pas véritablement documentées dans leur évolution propre.

2.4.3. Les mots composés partiellement dépendants

Les mots composés partiellement dépendants occupent une position intermédiaire entre les simples combinaisons syntaxiques et les unités lexicales pleinement autonomes. Leur sens repose encore en partie sur les unités composantes, mais présente une spécialisation ou une restriction sémantique qui justifie une définition spécifique.

C'est le cas, par exemple, de « book-mark » ou « book-label », qui sont définis dans l'article « book » en tant qu'extensions spécialisées du lexème principal. Ces mots ne sont plus de simples combinaisons transparentes, mais des unités à valeur référentielle stable dans l'usage.

Ces mots ne sont toutefois jamais traités sous leurs seconds constituants « mark », « label », ce qui montre que l'OED adopte une hiérarchisation stricte fondée sur l'élément considéré comme sémantiquement central. Le classement est donc exclusivement orienté par le rôle interprétatif du premier constituant.

Ce principe est particulièrement révélateur de la logique de l'OED : la place d'un mot composé dans le dictionnaire dépend exclusivement de l'élément qui en structure le sens, indépendamment de toute considération morphologique ou graphique. Ainsi, « bookmark » est traité sous « book », tandis que « mark-book » est traité sous « mark », bien que les deux formes comportent les mêmes unités lexicales.

2.4.4. Les mots composés sémantiquement autonomes

Les mots composés totalement indépendants sont ceux qui ont acquis, au fil de l'histoire, une autonomie sémantique complète par rapport à leurs constituants. Leur sens n'est plus directement interprétable à partir de celui des unités de base, ou bien il s'est suffisamment spécialisé pour constituer une unité lexicale à part entière. Des mots tels que « bookcase », « bookstore », « bookkeeping » ou « notebook » sont ainsi traités comme de véritables entrées principales, avec leurs propres définitions, leurs attestations historiques et leurs évolutions sémantiques. Ils ne sont plus perçus comme de simples combinaisons, mais comme des mots à part entière du lexique anglais.

Dans ce cas, l'OED adopte un traitement particulièrement développé, fournissant des citations historiques, des datations précises et des informations sur les variations graphiques et sémantiques. Ce niveau de description reflète pleinement la vocation historique du dictionnaire,

qui vise à documenter non seulement la forme et le sens des mots, mais aussi leur trajectoire dans le temps.

Le mot composé devient ainsi un objet privilégié d'observation de la lexicalisation progressive, montrant comment une simple combinaison peut, au fil des usages, se transformer en une unité lexicale autonome.

Dans l'ensemble, le traitement des mots composés dans l'OED repose sur une conception profondément sémantique et diachronique du lexique. La forme morphologique du mot composé n'y joue qu'un rôle secondaire, servant essentiellement au classement alphabétique, tandis que le critère déterminant demeure le degré d'autonomie sémantique.

Cette approche confère à l'OED une grande cohérence interne, en accord avec sa vocation historique et descriptive des usages réels de la langue. Toutefois, elle se fait au prix d'une relative invisibilisation des mécanismes morphologiques propres à la composition, lesquels sont rarement analysés pour eux-mêmes. L'OED privilégie ainsi une vision du lexique comme ensemble d'unités de sens évolutives plutôt que comme système structuré de formes et de familles lexicales.

3. Analyse comparative

3.1. Deux conceptions du lexique : morphologie versus sémantique

L'analyse du traitement lexicographique des mots composés dans le RH et dans l'OED met en évidence deux conceptions fondamentalement différentes du lexique et de sa structuration. Le RH s'inscrit dans une tradition morpho-lexicale, où le lexique est conçu comme un système organisé de formes reliées entre elles par des relations de dérivation et de composition. L'OED, en revanche, adopte une conception prioritairement sémantique et historique, où le lexique est envisagé comme un ensemble d'unités de sens évolutives attestées dans l'usage.

Cette divergence se manifeste dès le statut accordé au mot composé : dans le RH, il est analysé comme un produit de la dynamique morphologique du lexique, tandis que dans l'OED, il est avant tout considéré comme une entité sémantique susceptible ou non d'accéder à l'autonomie lexicale selon son évolution historique.

3.2. Critères de reconnaissance lexicographique des mots composés

3.2.1. Le faisceau morpho-sémantique du RH

Dans le RH, la reconnaissance lexicographique d'un mot composé repose sur un faisceau de critères convergents : morphologiques, sémantiques, graphiques et historiques. Le dictionnaire ne se limite jamais à un seul critère, mais procède par évaluation globale de chaque unité. Le degré d'autonomie sémantique, l'intégration dans une famille lexicale, la stabilité graphique et l'évolution diachronique sont systématiquement pris en compte pour décider du statut d'un composé.

Ainsi, deux mots de forme graphique similaire peuvent recevoir des traitements différents selon leur transparence sémantique et leur intégration morphologique. Cette approche traduit une conception structurale du lexique, où chaque mot est défini par ses relations internes au système.

3.2.2. La primauté sémantique dans l'OED

À l'inverse, l'OED adopte un critère quasi exclusivement sémantique pour décider du statut lexicographique des mots composés. Ce n'est ni la forme graphique ni la structure

morphologique qui sont déterminantes, mais le degré d'autonomie du sens par rapport aux constituants.

Les mots composés dont le sens est transparent ne sont pas définis, ceux dont le sens est partiellement spécialisé sont définis comme sous-entrées, et seuls ceux devenus sémantiquement autonomes accèdent au statut d'entrée principale. Ce mode de classement témoigne d'une vision interprétative du lexique, centrée sur les usages et non sur la structure formelle des mots.

3.3. Organisation des entrées et hiérarchisation lexicale

3.3.1. Le RH : familles lexicales et structuration morphologique

Le RH organise les mots composés au sein de familles lexicales structurées autour de bases communes. Cette organisation met en évidence les relations morphologiques entre mots simples et mots composés, permettant au lecteur de percevoir le lexique comme un réseau structuré.

Ainsi, les mots composés dépendants sont rattachés à leur base dominante, révélant leur filiation morpho-sémantique. Le dictionnaire adopte donc une hiérarchisation lexicale fondée sur les relations internes entre les unités, plutôt que sur leur simple présence dans l'usage.

3.3.2. L'OED : hiérarchisation sémantique et logique interprétative

Dans l'OED, l'organisation des entrées repose sur une hiérarchisation strictement sémantique. Les mots composés sont classés sous l'élément qui structure leur sens, indépendamment de toute considération morphologique ou graphique.

Cette logique conduit à traiter différemment des composés formellement proches selon leur orientation interprétative. Le dictionnaire privilégie ainsi une organisation du lexique fondée sur la compréhension du sens plutôt que sur la mise en évidence des relations formelles entre mots.

3.4. Place de la diachronie dans le traitement des mots composés

3.4.1. La diachronie morphologique dans le RH

Le RH intègre la dimension historique dans l'analyse des mots composés principalement sous l'angle de l'évolution morphologique et graphique. Le dictionnaire met en évidence les transformations formelles des composés (soudure, disparition du trait d'union, évolution phonétique), tout en montrant comment ces changements accompagnent leur lexicalisation progressive. La diachronie est ainsi mobilisée pour éclairer la structure actuelle des mots et leur place dans le système lexical.

3.4.2. La diachronie sémantique dans l'OED

Dans l'OED, la diachronie constitue le cœur même de la description lexicographique. Chaque mot composé autonome est documenté par une série de citations attestant ses usages successifs, ses glissements de sens, ses spécialisations et parfois ses obsolescences. La perspective diachronique ne vise pas à expliquer la forme des mots, mais à retracer leur trajectoire sémantique dans l'histoire de la langue, ce qui confère au dictionnaire une dimension quasi historiographique du lexique.

3.5. Le statut du mot composé : unité lexicale ou construction interprétative

Dans le RH, le mot composé est conçu comme une unité lexicale pleinement intégrée au système morphologique de la langue, susceptible d'être décrite, classée et reliée aux autres

unités selon des principes structuraux. Le dictionnaire tend ainsi à valoriser la dimension systémique du lexique.

Dans l'OED, en revanche, le mot composé est avant tout envisagé comme une construction interprétative issue de l'usage, dont le statut lexicographique dépend de son degré de lexicalisation attesté historiquement. Le dictionnaire privilégie donc une conception empirique du lexique, fondée sur l'observation des usages réels plutôt que sur une structuration morphologique abstraite.

3.6. Complémentarité et limites des deux modèles

Loin de s'exclure, les modèles proposés par le RH et l'OED apparaissent largement complémentaires. Le RH offre une vision structurée et systématique du lexique, particulièrement précieuse pour comprendre les mécanismes morphologiques de la composition en français. L'OED, de son côté, fournit une documentation exceptionnelle sur l'histoire des usages et des sens, indispensable pour saisir la dynamique réelle du lexique anglais.

Toutefois, chacun présente également des limites : le RH tend parfois à minimiser la diversité des usages effectifs au profit de la cohérence morphologique, tandis que l'OED peut rendre moins visibles les mécanismes formels de formation des mots au profit d'une description strictement sémantique.

4. Conclusion générale

Le présent travail s'est donné pour objectif d'analyser et de comparer le traitement lexicographique des mots composés dans deux dictionnaires historiques : le RH et l'OED. En s'appuyant sur un corpus ciblé de mots composés, l'étude a permis de mettre en évidence non seulement des différences de traitement descriptif, mais surtout des divergences profondes dans les conceptions théoriques du lexique et de la lexicographie historique qui sous-tendent ces deux ouvrages.

Sur le plan théorique, l'analyse a montré que la notion de mot composé constitue un objet linguistique fondamentalement complexe, situé au croisement de la morphologie, de la sémantique et de la lexicologie. Les définitions proposées dans la littérature, de Catach à Darmesteter, en passant par Dal et Amiot ou Hamzé, révèlent l'impossibilité de réduire le mot composé à un simple critère formel ou graphique. Il apparaît au contraire comme une unité lexicale à part entière, dont la reconnaissance repose sur un faisceau de critères convergents : autonomie sémantique, cohérence formelle, intégration morphologique et stabilisation historique. Cette complexité théorique explique en grande partie la diversité des solutions lexicographiques observées dans les dictionnaires historiques.

L'étude du RH a mis en lumière une conception morpho-sémantique et dérivationnelle du lexique, dans laquelle les mots composés sont systématiquement replacés au sein de familles lexicales structurées. Le RH ne traite jamais les composés comme de simples juxtapositions formelles, mais comme des unités évolutives dont le statut lexicographique dépend de leur degré d'autonomie sémantique, de leur intégration morphologique et de leur histoire graphique. Ce modèle descriptif confère au dictionnaire une forte cohérence interne et permet de rendre visibles les mécanismes de formation et de lexicalisation propres à la composition en français. Il privilégie ainsi une vision systémique du lexique, conçue comme un réseau de relations morphologiques et sémantiques.

À l'inverse, l'analyse de l'OED a révélé une conception profondément sémantique et diachronique du lexique. L'OED accorde une primauté quasi exclusive au degré d'autonomie du sens et à l'histoire des usages attestés pour décider du statut lexicographique des mots composés. La forme morphologique et la structure interne des composés y jouent un rôle secondaire, essentiellement limité au classement alphabétique. Cette approche confère à l'OED une puissance descriptive exceptionnelle pour documenter l'évolution sémantique des unités lexicales et retracer leur trajectoire historique, mais tend en contrepartie à invisibiliser les mécanismes morphologiques de la composition en tant que tels.

La comparaison des deux modèles a permis de montrer que ces divergences ne relèvent pas de simples choix techniques, mais traduisent deux traditions lexicographiques distinctes et deux manières de concevoir le lexique : l'une, de tradition française, structurale et morphologique ; l'autre, de tradition anglo-saxonne, empirique et sémantico-historique. Le mot composé apparaît ainsi comme un révélateur particulièrement fécond des choix épistémologiques implicites de la lexicographie historique.

Loin de s'exclure mutuellement, les approches du RH et de l'OED se révèlent en réalité largement complémentaires. Le RH offre une modélisation systématique des relations morphologiques au sein du lexique, indispensable pour comprendre les mécanismes internes de la formation des mots composés. L'OED, de son côté, fournit une documentation historique et sémantique d'une richesse inégalée, essentielle pour saisir la dynamique réelle des usages et des sens dans le temps. Leur confrontation permet ainsi de dégager une vision plus complète et plus nuancée du phénomène de la composition lexicale.

D'un point de vue méthodologique, cette étude montre également que le traitement lexicographique des mots composés ne peut être adéquatement décrit qu'à la condition d'articuler plusieurs niveaux d'analyse : morphologique, sémantique, graphique et diachronique. Toute approche unilatérale, fondée sur un seul critère, conduit inévitablement à des choix réducteurs et à des pertes d'information descriptives. En ce sens, les dictionnaires historiques apparaissent non seulement comme des instruments de description du lexique, mais aussi comme des objets théoriques à part entière, porteurs de conceptions implicites de la langue.

Enfin, cette recherche ouvre plusieurs perspectives pour des travaux futurs. Elle invite notamment à étendre l'analyse à d'autres dictionnaires historiques ou généraux, à d'autres langues, ainsi qu'à des corpus plus larges, afin de vérifier la portée typologique des modèles mis en évidence. Elle suggère également l'intérêt d'une réflexion plus approfondie sur l'articulation entre morphologie lexicale et lexicographie historique, notamment dans le contexte des dictionnaires numériques contemporains, où de nouveaux modes de structuration du lexique deviennent possibles. L'étude du traitement lexicographique des mots composés montre que ces unités, loin d'être marginales, occupent une position stratégique dans la compréhension du fonctionnement et de l'évolution des langues. À travers elles, ce sont non seulement les mécanismes de formation des mots qui se donnent à voir, mais aussi les choix théoriques fondamentaux par lesquels la lexicographie construit, organise et interprète le lexique.

Références bibliographiques

1. Rey, A. (2011). *Le dictionnaire historique de la langue française*. Le Robert.
2. Darmesteter, A. (1894). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*. Émile Bouillon.
3. Salinas-Kahloul, C. (2025). La linguistique contrastive, vecteur de polysémie : Le cas du verbe *aimer* (français/espagnol). *Revue de Didactique, Linguistique et Traduction*, 3(1), p. 46-62.
4. Dal, G., & Amiot, D. (2008). Composition néoclassique en français et ordre des constituants. Dans D. Amiot (dir.), *La composition dans une perspective typologique* (pp. 89–113). Artois Presses Université.
5. Hamze, H. (2013, 26–28 mars). Nouveau paradigme de « mot composé » en arabe. Communication présentée au colloque international *Language, Knowledge, Semiosis, Planning, and Education* (en hommage à Abdelkader Fassi Fehri), Rabat, Maroc.
6. Grevisse, M. (2016). *Le bon usage : Grevisse langue française* (16e éd.). De Boeck Supérieur.
7. Catach, N., et al. (1981). *Orthographe et lexicographie : Les mots composés*. Éditions Fernand Nathan.
8. Oxford English Dictionary. (1989). *Oxford English Dictionary Online*. Oxford University Press.
9. Drouin, P., & Coulombe, C. (2024). Lexicologie et terminologie de l'IA : plus de science, moins de magie marketing. *Revue de Didactique, Linguistique et Traduction*, 2(2), 9–25.
10. Mabrak, S. (2022). Pour une présentation du traitement lexicographique du français algérien dans le Dictionnaire Historique de la langue française. Aleph. Langues, médias et sociétés, vol. 9, N° 1, 293-313.

Bibliographie de l'auteur

Mabrak Sami est titulaire d'un doctorat en Lexicologie, Terminologie Multilingues et Traduction (LTMT) obtenu à l'Université Lumière Lyon 2, au sein de l'équipe de recherche CeRLA. Il a enseigné les langues étrangères au Centre de langues de l'Université Lumière Lyon 2 de 2012 à 2018. Actuellement, il occupe le poste de maître de conférences (A) à l'École Normale Supérieure de Sétif (Algérie) et dirige une équipe de recherche rattachée au laboratoire de didactique des langues. Ses travaux de recherche et ses publications scientifiques s'articulent autour des axes suivants : Lexicographie francophone, arabophone et anglophone ; Macrostructure et microstructure des dictionnaires historiques ; Linguistique générale, contrastive et de l'énonciation ; Analyse du discours et sociolinguistique ; Didactique du Français Langue Étrangère (FLE), du Français Langue Seconde (FLS) et du Français Langue de Scolarisation (FLSco) ; Translanguaging (translangage) et la traduction.